

[III d]

Domaine physiologico-acoustique (non linguistique) de la figure vocale

Domaine physiologico - acoustique
(non linguistique)• de la figure vocale
(nécessairement s'imposant com@
égale à elle-mê~• en dehors de tte
langue)••

<[m/r] a) De(prime(abord aucune
(— espèce — d'unité(— n'est — donnée
(— naturellement(non.seule~t aucune
(espèce d'i n d i v i d u (déterminé en
soi,(mais aucune espèce(d'unité n'est
donnée(naturelle~t. Com@ent
(procèdera-t-on à l'établis(ement des
unités?>

Les unités diverses possibles; et
l'unité fondamentale absolue =
Identité. •

Il y a 2 ordres d'unités possi~. •

± Celles qui résultent du
découpage rationnel ou non de la
chaîne• sonore, ou syntagme, en
différentes fractions qui seront les•
unités du corps concret:

[e]

¹III d Domaine physiologico-acoustique (non linguistique) de la figure vocale: Lot I; recto
feuille ft-1, p-bn c-rg (2^e feuille de IIIc/f); au verso IIIe.

Celles qui résultent de la classification des unités du premier ordre par rapport à d'autres unités, détachées <[m] du même ordre, détachées> d'autres syntagmes, et semblables au nom d'un certain déclarées semblables au nom de tel ou tel caractère: on obtient alors une unité abstraite, mais qui peut passer pour unité au même titre au moins que les précédents.

Dans aucune des 2 séries l'→s> unités obtenues ne sont plus qu'une []

<[m] > Tout le travail du linguiste qui veut se rendre compte, méthodiquement, de l'objet qu'il étudie revient à l'a→' > <[m] opération très extrêmement difficile et délicate de la > délimitation distinction des unités.

Dans le langage, il n'y a de quelque côté qu'on l'aborde, il n'a point d'individus délimités et déterminés en soi, et qui se présentent nécessairement à l'attention de l'homme. Aussitôt qu'on suppose le contraire, comme il est naturel à première vue, on s'aperçoit bientôt que l'on n'a fait qu'isoler arbitrairement <[m] et sans méthode> tel ou tel fait, uni à en réalité à une foule d'autres, sans qu'il soit possible de dire pourquoi on dans la masse on se croirait s'est cru autorisé à faire telle ou telle démarcation particulière.)

Or il est nécessaire cependant de savoir sur quelles

<[m] T.S.V.P.> /[IVe]

[]